

Pour le président de la Fondation Robert-Schuman, Jacques Chirac a, mardi soir sur France 2, développé les bons arguments

« *Le chef de l'État était dans son rôle* »

**Jean-Dominique
Giuliani**

Juriste et président
de la Fondation
Robert-Schuman
créée en 1992 et qui milite
pour la construction
européenne

Quelles leçons tirez-vous de l'intervention du président de la République, mardi soir sur France 2 ?

Jean-Dominique Giuliani : Je l'ai trouvé très convaincant. Ses arguments étaient étayés et sont de nature à compter aux yeux des Français. Ils s'appuyaient non seulement sur des passages de la Constitution européenne, mais encore sur le contexte international. Le chef de l'État était dans son rôle, puisqu'il est garant des intérêts de la France.

– **L'avez-vous trouvé meilleur que lors de l'émission de TF1, à la mi-avril, devant 200 jeunes ?**

– L'exercice de mardi soir, une interview par des journalistes professionnels, était axé sur le développement des arguments et m'a paru plus adapté à la gravité des enjeux. Ce que l'émission du 15 avril n'avait pas véritablement permis, en raison même de sa forme.

– **À l'instar du chef de l'État, vous pensez que la Constitution est favorable à la France. Pourquoi, alors qu'elle est aussi présentée comme un compromis ?**

– La Constitution est un avantage pour la France parce qu'elle organise l'Europe sur les bases et selon les règles qui ont été progressivement posées depuis 1950. Vous parlez de compromis mais, justement, c'est le meilleur compromis que la France

pouvait obtenir : elle y retrouve ses intérêts et, aussi, un statut plus conforme à son poids. Comme Jacques Chirac l'a précisé, la France bénéficiera d'une meilleure représentativité au sein du Conseil des ministres, ses droits de vote dans cette instance passant de 8 % à 13,4 %. De même, l'ensemble des six pays fondateurs de l'Europe – dont évidemment la France – et le couple franco-allemand voient le poids de leurs votes porté à 50 %. Ce sont des changements importants.

– **Jacques Chirac a insisté sur la nécessité de la Constitution pour une Europe élargie. Est-ce de nature à convaincre, alors que l'éventualité d'une adhésion de la Turquie a provoqué de vifs débats, voilà peu ?**

– L'Europe a changé de dimension en passant à 25 pays membres. Historiquement, au regard notamment des devoirs de la France, il était impensable de refuser la réunification du continent européen, et le président de la République l'a, à mon avis, bien fait comprendre. Mais, à vingt-cinq, on ne décide pas comme à six. Il est donc normal de prévoir des procédures de décision plus efficaces et un contrôle des décisions plus démocratique. L'Europe agrandie pourra fonctionner. Par ailleurs, grâce à un président, un ministre des affaires étrangères et à des pro-



Jacques Chirac sur France 2, le 3 mai dernier. Face aux journalistes, les propos du président de la République sont restés centrés sur la Constitution européenne.

cédures permettant aux pays qui le désirent de continuer à progresser, l'Europe acquiert un visage, une voix et retrouve un élan. Ces mécanismes sont indispensables à la poursuite du projet européen. Aussi, Jacques Chirac a eu raison d'affirmer qu'on

On ne peut pas, de fait, laisser les pays d'Europe livrés à eux-mêmes dans un monde plus compétitif, voire plus dangereux.

ne peut pas être européen et voter non à la Constitution. On ne peut pas, de fait, laisser les pays d'Europe livrés à eux-mêmes dans un monde plus compétitif, voire plus dangereux.

Quant à l'éventualité de l'adhésion de la Turquie, elle n'est plus dans le débat puisque, par modification de la Constitution française, tout nouvel élargissement de l'Europe sera désormais soumis à référendum.

– Vous estimez que la France a intérêt, pour son image, à approuver la Constitution. Avez-vous retrouvé cet argument dans les propos présidentiels ?

– Tout à fait et j'en suis satisfait. La France doit être à la hauteur de sa vocation et donc de son image, celle de l'idéal universaliste et généreux de 1789: l'approfondissement de l'Europe est, en lui-même, porteur d'un message pour que le monde devienne plus pacifique et plus régulé. Après avoir été le théâtre de tant de cruautés, le continent européen peut constituer un modèle démocratique et social grâce à la Constitution. Cela, d'autant que la

France et l'Allemagne ont joué un rôle actif dans sa mise au point. A contrario, si la France rejette le traité, son image sera écornée, et pour longtemps. Nous voulons pour le monde une régulation et une vraie solidarité, la force pour le droit et non le droit de la force. C'est le message de la France et de la Constitution européenne.

RECUEILLI PAR ANTOINE FOUCHET

► Sur www.la-Croix.com
Retrouvez l'intervention de Jacques Chirac sur France 2, le dossier complet sur la Constitution européenne et participez au forum

Les points clés de l'intervention télévisée de Jacques Chirac

La France

■ « La Constitution d'aujourd'hui, je vous le dis avec toute ma foi, toute ma passion, c'est une Constitution qui allie l'exigence d'un grand marché et l'exigence de l'harmonisation sociale. Et, à ce titre, elle est la meilleure possible pour la France. »

■ « Cette Constitution est d'une certaine façon la fille de 1989, c'est-à-dire de la chute du Mur de Berlin, mais surtout la fille de 1789. »

■ « On fait une Europe unie des États et des peuples et non pas du tout des États-Unis d'Europe. On conserve notre identité. »

Le social

■ « La Constitution n'est ni de droite, ni de gauche, elle est un pas décisif vers une situation plus sociale. [...] Elle sera ce que les États en feront. »

Le service public

■ « Dans la Constitution, on reconnaît comme un droit fondamental le droit d'accès aux services publics ; pour la première fois, on reconnaît officiellement les services publics. »

Le « non » et ses conséquences

■ « On ne peut pas se dire « je suis européen » et « je vote non ». Je vous le dis très franchement : ce n'est pas possible, ce n'est pas convenable. »

■ « Voter non, cela veut dire interrompre cinquante ans de construction européenne. »

■ « Je ne sais pas si ce serait pour moi un moment difficile, mais ce que je sais, c'est que ce serait un moment très difficile pour la France qui sortirait de cette aventure considérablement affaiblie pour défendre ses intérêts, pour défendre ses valeurs. [...] Oui, ce serait un échec. [...] L'échec de la France. »

■ « Si on n'adopte pas la Constitution, l'une des premières conséquences, c'est que non seulement on reste dans le passé, [...] mais on affaiblit considérablement la France. »

Les enjeux de politique intérieure

■ « Le référendum n'est ni un plébiscite ni un moment de l'alternance politique. [...] Il ne faut pas mélanger la politique intérieure et le référendum. »